



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 88

Question écrite n° 103953

Texte de la question

M. Francis Saint-Léger attire l'attention de M. le secrétaire d'État auprès de la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement, chargé des transports, sur la RN 88 entre Le Puy et l'A 75. Il lui demande de lui indiquer le nombre de véhicules empruntant chaque jour cette portion.

Texte de la réponse

On constate un trafic de près de 6 000 véhicules/jour entre l'A75 et l'agglomération de Mende, de près de 10 000 véhicules/jour aux entrées-sorties de cette agglomération, de 3 000 véhicules/jour sur la partie septentrionale de la Lozère jusqu'à la zone d'échange avec la RN 102, et enfin un trafic de 7 000 à 10 000 véhicules/jour de cette zone en direction du Puy avec un pic à plus de 11 000 véhicules/jour à l'arrivée sur Le Puy. Ces données font donc apparaître des chiffres contrastés selon les sections considérées de la liaison A75 - Le Puy. Ces données de trafics sont issues de comptages effectués en 2010. Il s'agit de valeurs moyennes calculées sur l'ensemble de l'année.

Données clés

Auteur : [M. Francis Saint-Léger](#)

Circonscription : Lozère (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 103953

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Transports

Ministère attributaire : Transports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 mars 2011, page 3032

Réponse publiée le : 17 mai 2011, page 5213